



COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Etude préalable à la gestion, l'aménagement et la valorisation du site du Passet et de la vallée du Font Vive Comité de projet du mercredi 7 septembre 2022

Date : 07/09/2022

Heure : 14h30

Lieu : réunion en présentiel à la mairie de Porté Puymorens

Les participants

- Georges Armengol, CC Pyrénées Cerdagne
- Philippe Kamel, CC Pyrénées Cerdagne
- Cécile Copigny, CC Pyrénées Cerdagne
- B. Thicoipe, CC Pyrénées Cerdagne
- G. Favier, CC Pyrénées Cerdagne
- Laetitia Martinez, OTI Pyrénées Cerdagne
- Philippe Maurisse, commune de Porté Puymorens
- Pierre Chabert, commune de Porté Puymorens
- Gérard Fossey, commune de Porté Puymorens
- Anne Barral, commune de Porté Puymorens
- Michel Garcia, Conseil Départemental des Pyrénées Orientales
- Jean Marc Serre, Conseil Départemental des Pyrénées Orientales
- Antoine Frances, Conseil Départemental des Pyrénées Orientales
- Didier Carponcin, Sous-Préfecture de Prades
- Thomas Bunel, Commissariat Massif des Pyrénées
- Thierry Rieu, DIRSO
- Marius Hugon, commune de Porta
- Josiane Casanovas, commune de Porta
- Cécile Houyau, commune de La Tour de Carol
- Bernard Gros, commune d'Enveitg
- Eric Charre, SPL Trio
- Laure Hélène Lebeau, PNR des Pyrénées Catalanes
- Laurent Joseph, Gendarmerie de Saillagouse
- Jacques Volle, Office National des Forêts
- Francis Georges, Office National des Forêts
- François Garrabe, Fédération Départementale de Chasse
- P. Granier, Fédération Départementale de Chasse
- Yves Bérenger, Association Communale de Chasse Agrée de Porté Puymorens
- Claude Béziat, AAPPMA Porté Puymorens
- M. Olias, AAPPMA Porté Puymorens
- Nathalie Komaroff, centre équestre d'En Garcie
- Ely Frusotto, snack du Passet
- Florent Schaack, PASCET

- Adrien Sarda, PASCET
- Laetitia Paris, PEP 12
- Nicole Komaroff, commune de Porté Puymorens
- Colette Sarda, commune de Porté Puymorens
- Anna Gonzales, commune de Porté Puymorens
- Michel Dietlin, Agate

Excusés

- Eliane Jarycki, Région Occitanie
- Jean Philippe Augé, commune de Porté Puymorens
- Jean Pierre Sanson, Fédération Départementale de Chasse
- Séverine Casasayas, PNR des Pyrénées Catalanes
- Marine Daire, PNR des Pyrénées Catalanes

Rappel de l'ordre du jour

Ce comité de projet faisait suite à celui du 16 février dernier au cours duquel les principes de valorisation et d'aménagement du site avaient été expliqués, discutés et validés.

Cette réunion avait pour objectifs :

- de restituer l'étude préalable à la gestion, l'aménagement, et la valorisation du site du Passet et de la vallée de Font Vive,
- de présenter les actions réalisées sur le site pour l'été 2022
- d'échanger sur les actions à engager en 2023

Introduction

M. Philippe Maurisse et M. Georges Armengol rappellent en introduction que l'étude touche à son terme et qu'elle a pour objectif de proposer des préconisations partagées par le plus grand nombre pour valoriser un site d'exception. L'étude a été réalisée à deux échelles :

- celle du site à proprement parlé avec des aménagements qui lui sont spécifiques
- celle du site dans un environnement plus large : celui de la commune en complémentarité avec la station, celui du site du Carlit dont le Passet est une porte d'entrée, celui du département des Pyrénées Orientales pour lequel le site du Passet est un lieu emblématique.

Temps 1 : restitution de l'étude

Le document "Propositions fiches actions" a été envoyé aux participants lors de l'invitation à la réunion. Il est présenté une version synthétique qui met en avant les fondamentaux du programme :

- des propositions à prioriser, expérimenter, évaluer avant d'aller vers des aménagements définitifs
- les propositions émanent du travail réalisé sur la vocation du site, celle d'un lieu de découverte de la montagne, d'initiation au milieu montagnard sous différents aspects : patrimoine naturel (paysages, faune, flore), patrimoine culturel (agricole, vernaculaire, aménagement de la montagne). Pour garantir cette vocation, il est indispensable :
 - de préserver la richesse environnementale par des actions de protection et de sensibilisation,
 - d'accueillir le public afin de l'informer sur les activités à pratiquer et sur les bons comportements à avoir,

- d'organiser des activités de découverte des patrimoines,
- d'envisager la valorisation du site à une échelle beaucoup plus large, en particulier avec la station de Porté-Puymorens dont les offres de loisirs peuvent être complémentaires,
- de réaliser les futurs aménagements conformément à cette vocation.
- 5 axes de travail sont proposés permettant une approche globale de la valorisation du site : accueillir les publics, aménager, valoriser les patrimoines, préserver les richesses environnementales, développer l'offre de découverte.

Temps 2 : présentation des actions engagées en 2022

Pour donner suite aux premières préconisations présentées le 16 février dernier, la commune et la Communauté de communes ont engagé plusieurs actions pour améliorer l'accueil du public dès l'été 2022. Elles s'inscrivent dans les 5 axes de propositions :

- Axe 1 :
 - organisation d'un accueil physique à l'entrée du village et au niveau de la barrière. Information au public par du personnel issu de la commune.
 - installation d'une signalétique (bâches d'information, oriflammes)
 - édition et distribution de flyers (5 000 édités)
- Axe 2 :
 - aménagement et sécurisation de la route des lacs, curage des fossés...
 - installation de WC chimiques au niveau de la barrière et des 3 parkings
 - location d'abris pour le personnel d'accueil
- Axe 3 :
 - réalisation d'une exposition sur le barrage du Lanoux
- Axe 4 :
 - action de sensibilisation (programme action DREAL) avec présence d'un médiateur, PNR des Pyrénées Catalanes
 - présence accrue de la gendarmerie pour le respect de la législation
 - actions de prévention par des gardes de l'ONF
 - présence de patrouilleurs équestres sur l'ensemble de la vallée pendant les week-end
- Axe 5 :
 - structuration de la SPL Trio que sera un acteur majeur du développement touristique de la station
 - réhabilitation du Castel Isard par un investisseur privé
 - création d'un refuge au col de Porté Puymorens

Il ressort plusieurs points des échanges :

- les actions engagées ont été bien perçues par les usagers du site et ont amélioré fortement la situation : meilleur fluidité de circulation, diminution des comportements incorrects, meilleure cohabitation entre les usagers, amélioration de la propreté...
- les actions de sensibilisation, de prévention et de verbalisation des mauvais comportements ont été efficaces avec des différences entre les visiteurs de juillet, attentifs aux conseils et demandeurs d'informations supplémentaires, et ceux d'août moins à l'écoute et moins patients. Ces opérations sont à consolider et pérenniser ces prochaines années.

Temps 3 : suite de la démarche

En se fondant sur ce premier retour d'expériences, la suite de la démarche est envisagée en deux phases :



La première consiste, pour l'été 2023, à pérenniser et améliorer les actions engagées en 2022 :

- accueil :
 - professionnaliser l'information donnée par les agents
 - améliorer l'infrastructure accueil (pratique, esthétique, portique...)
- aménagements :
 - aménager des équipement de confort, toilettes sèches, déplacer la barrière, aménager le point contrôle
 - végétalisation du site et des espaces de stationnement
 - sécuriser la traversée de la nationale 20 (étude de sécurisation à lancer, organiser les travaux pour 2023-2024)
- patrimoine : développer l'exposition barrage du Lanoux
- préservation : pérenniser l'accompagnement des patrouilleurs équestres
- découverte : relier et accompagner l'aménagement de la vallée du Font Vive dans les projets à une échelle plus large

La deuxième phase concerne les actions à prioriser, planifier, budgéter à l'échelle du site du Passet et à une échelle plus large (massif du Carlit, station, Département). Même si le cadre et les lignes directrices sont posées avec le contenu de l'étude, il est nécessaire d'engager une concertation entre les différents acteurs du projet. Il est posé également la question du pilotage et de la gouvernance du projet.

Pour mémoire quelques définitions :

Concertation : échange d'idées, d'avis entre plusieurs personnes de manière à s'entendre sur une attitude commune, un projet commun.

Pilotage : le pilotage du projet (aussi appelé conduite de projet) s'applique pour la partie opérationnelle du projet. Il consiste à suivre et à piloter l'exécution de chaque tâche du projet. Le pilotage de projet mise sur les productions de chacun des membres de l'équipe,

Gouvernance : (...) l'ensemble des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lequel les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques.

Ces règles et ces processus, comme les décisions qui en découlent, sont le résultat d'une négociation constante entre les multiples acteurs impliqués.

Cette négociation, en plus d'orienter les décisions et les actions, facilite le partage de la responsabilité entre l'ensemble des acteurs impliqués, possédant chacun une certaine forme de pouvoir.

Les représentants de l'Etat, du Département, du PNR des Pyrénées Catalanes, de la SPL Trio expriment leur satisfactions sur les propositions d'actions et les actions déjà engagées. Ils proposent une rencontre avec la commune et la Communauté de communes afin d'étudier les actions qui pourraient être lancées prochainement, d'identifier les aides dont pourraient bénéficier les maîtres d'œuvre afin de monter les dossiers de demande de subventions.